

Solidaires en action N° 30

Le 5 février 2010

Retraites : un premier tract à diffuser massivement...

A propos du dossier Retraite, l'Union syndicale Solidaires s'est adressée aux organisations membres de l'intersyndicale nationale. Sans réponse ... Mais une rencontre intersyndicale est toutefois prévue le 8 février ; nous y verrons peut être un peu plus clair sur les choix de chaque organisation, quant aux axes revendicatifs et aux actions à organiser.

Un tract, tiré nationalement en imprimerie, sera livré à tous les Solidaires locaux et aux organisations nationales ayant passé commande, la semaine prochaine. Planifions dès maintenant sa diffusion, dans les lieux de travail où nous sommes déjà implantés, mais aussi aux portes d'entreprises où Solidaires n'est pas encore présent, dans des lieux publics (marchés, gares, etc.)

D'autres outils Solidaires seront disponibles dans les semaines à venir : une affiche, des autocollants, le dossier central du journal national de mars. Nous travaillons sur une journée de formation, ainsi que sur une brochure pédagogique et des fiches ou tracts thématiques.



Total : manifestation du 1^{er} février et les suites...

La manifestation du 1^{er} février devant les 2 tours *Total* à La Défense (et même à l'intérieur de la seconde, là où se nichent les vrais décideurs) a été réussie. Il y avait du monde, c'est la preuve d'une sincère solidarité au sein du groupe avec les collègues de Flandres, mais aussi d'une inquiétude parfaitement justifiée qui gagne toute l'activité raffinage et distribution de *Total* et, au-delà, les activités industrielles de pétrochimie.

Une des preuves que cette manifestation a été réussie, c'est que les dirigeants du groupe ont été pris de vertiges pour annoncer la décision de fermeture du site ; sans doute les ministères et l'Elysée avaient-ils demandé à *Total* de jouer la montre, d'esquiver les sujets qui troublent l'opinion à quelques semaines des élections régionales.

L'action se poursuit à la raffinerie de Dunkerque, en grève depuis 12 janvier, toujours dans un esprit unitaire SUD, CGT, FO et une intersyndicale nationale se réunit au niveau du raffinage.



La Raffinerie des Flandres (RF), c'est **380 salarié-e-s** directs à Dunkerque, et **450 entreprises de sous-traitance**. **Total annonce 8 milliards de bénéfices pour 2009** et veut fermer la raffinerie la plus récente du pays, qui assure 8% de la production française. **Les milliards pour les actionnaires, la misère pour celles et ceux laissés-e-s sur le carreau !**

Au lendemain de la manifestation au siège, l'Assemblée Générale a lancé un ultimatum à la direction : « si l'activité ne redémarre pas le 15 février, les salarié-e-s prendront possession du site ». Les salariés de RF veulent le redémarrage de la raffinerie, après exécution des travaux initialement prévus sur mars (ce qu'on appelle dans le jargon professionnel « les grands arrêts », travaux d'inspection et de maintenance quinquennaux des unités de production, obligatoires pour des raisons de sécurité). Ne pas effectuer ces travaux, serait l'aveu d'une fermeture programmée à court terme ...

Soutenir les Conti, c'était légitime... et utile !

Le Tribunal d'Amiens s'est prononcé en appel sur le jugement des ouvriers de Continental poursuivis suite aux actions contre le plan de licenciement. **Si le Tribunal n'a pas prononcé la relaxe des militants, comme il aurait été légitime, il a refusé de confirmer les peines de prison** qui avaient été prises, de façon scandaleuse, en première instance. Il a seulement maintenu les amendes. Le tribunal a donc été obligé de prendre en compte la solidarité qui s'est manifestée vis-à-vis des *Conti* et d'atténuer les condamnations prises en première instance. Il n'en reste pas moins que la seule décision juste, en regard du contexte dans lequel ces actions se sont déroulées, aurait du être la relaxe pure et simple ! Ce procès, voulu par la direction de Continental et le gouvernement, s'inscrit dans un contexte de « criminalisation » de l'action syndicale et des luttes sociales alors même que les attaques anti-sociales se multiplient. Il est de la responsabilité du mouvement syndical d'organiser la solidarité avec tous ceux et celles, engagés dans les luttes, qui subissent cette répression.

Pour la suppression du Ministère de l'identité nationale

Des associations, syndicats (dont l'Union syndicale Solidaires) appellent à une **manifestation le samedi 27 février** à 15h, à Paris de la Place de la Bourse au Ministère de l'immigration et de l'identité nationale. Parmi les organisations qui soutiennent cette initiative : ACCA (Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui), ACTIT, Les Alternatifs, Alternative libertaire, AMF (association des Marocains en France), ASDHOM, ATMF, ATTAC, CAAC-Comores, CADTM-France, CCIPPP, CEDETIM, Conscience Musulmane, Coordination Nationale des Sans-papiers, CRI (Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie), Droits Devant, FASE (Fédération pour une Alternative Sociale et Ecologique), FTCCR, Génération Diversité, Identité Plurielle, Les Indivisibles, Ishtar, Ministère de la Régularisation de Tous les Sans-papiers, MQJS (Mouvement des Quartiers pour la justice sociale), MRAP, NPA, PCF, Réseau Frantz Fanon International, Respaix, Réveil des Consciences, Survie, UJFP, **Union Syndicale Solidaires**, USTKE, Les Verts, La Voie Démocratique.

Le colonialisme et ses produits dérivés ont aujourd'hui de nouvelles formes et de nouvelles dynamiques, qui s'inscrivent dans la réaction mondialisée contre tous les acquis des luttes populaires de la deuxième moitié du XXe siècle. En France, le Ministère de l'identité nationale, de l'immigration et du codéveloppement, c'est le Ministère de la rafle et de la honte, c'est le Ministère des colonies. En créant un « Ministère de l'immigration et de l'identité française », puis en organisant avec le ministre Besson un « Grand débat » sur l'identité nationale qui mobilise les moyens de l'Etat, Nicolas Sarkozy encourage et organise le racisme dont l'islamophobie et la stigmatisation d'une partie de la population.

Ouvrètement ciblés, les musulmans, destinataires d'une loi annoncée sur la Burqa, en butte aux faux dérapages/vraies insultes d'un Hortefeux ou d'une Morano, ministres en exercice d'un gouvernement qui tombe le masque. Le Président de la République met aujourd'hui en cohérence ses idées développées dans les discours de Marseille, Toulon et Dakar avec ses actes. C'est tout simplement la réintroduction d'un « Ministère des colonies » qu'il impose à la France. Comme l'ont déclaré les historiens et démographes qui ont démissionné des instances du musée de l'immigration : « Associer immigration et identité nationale, c'est inscrire l'immigration comme problème pour la France et les Français dans leur être même ». C'est utiliser sans vergogne la technique déjà éprouvée du bouc émissaire, afin de dresser les gens les uns contre les autres et les détourner des vrais problèmes. C'est aussi permettre à un système toxique de perdurer en privilégiant les véritables responsables de la crise, bénéficiaires d'une mondialisation inhumaine.

Ce Ministère utilise des méthodes dignes du temps des colonies: rafles de sans-papiers, contrôles d'identité au faciès illégaux, contrôle dans les restaurants, les cafés, les épiceries, devant les écoles, dans les hôpitaux, jusqu'aux administrations (centres de Sécurité Sociale, impôts, pôle emploi) cyniquement invitées à la délation. Il organise des centres de rétention surpeuplés avec miradors, barbelés, fouilles, contrôles et vexations. La police expulse des familles arrêtées au petit matin à leur domicile. Au nom de l'identité nationale on démantèle le droit d'asile, on renvoie des Afghans dans un pays en guerre après les avoir traqués, et on casse le droit au regroupement familial. La politique dite de « codéveloppement » n'est qu'un trompe-l'œil permettant la continuation des politiques néocoloniales. L'« immigration choisie » débouche sur un pillage des cerveaux qui renforce le pillage des ressources naturelles des pays d'émigration, rendu possible par l'usage de la dette et la complicité des dictateurs africains « amis de la France ». Cette grande famille françafricaine sera d'ailleurs au complet pour le défilé du 14 juillet en cette année 2010, cinquantenaire hypocrite des indépendances africaines.



Cette politique anti-immigrés se double d'une stigmatisation et d'une ségrégation des quartiers populaires qu'il s'agit de quadriller à l'aide des BAC et des CRS. Lors des émeutes de novembre 2005, le pouvoir avait même été jusqu'à appliquer de nouveau la loi sur l'état d'urgence utilisée durant la guerre d'Algérie.

Malgré les promesses faites à la suite des mouvements de protestation et de la grève générale contre la « Pwofitasyon », dans les territoires d'outre-mer, les pratiques coloniales perdurent comme le montrent les révoltes sociales actuelles. Au mois de février le Ministre Besson rendra son rapport sur l'« identité nationale ». A un mois des élections régionales, le pouvoir veut utiliser la haine contre les immigrés et leurs descendants pour siphonner les voix du Front national. Nous devons refuser cette politique qui sème la division et nous appelons à une manifestation pour la suppression du ministère de l'Immigration. Cette manifestation est organisée cinq ans après le vote de la loi sur la colonisation positive et dans le cadre de la 5e semaine anticoloniale du 19 au 28 février 2010.

Le 23 février 2005, l'Assemblée nationale votait un amendement qui consacrait « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord » alors que pendant plus de quatre siècles le colonialisme français a participé activement à la traite négrière, au pillage et à l'oppression violente de peuples dont elle a pillé les richesses, détruit les cultures, ruiné les traditions, nié l'histoire, effacé la mémoire. Nous avons fait reculer le pouvoir il y a cinq ans qui a du supprimer l'article 4 de la loi colonialiste du 23 février 2005. Nous pouvons le faire reculer aujourd'hui en exigeant et en obtenant la suppression du Ministère de l'Immigration. Participons à la création d'un ministère de la décolonisation et de l'égalité réelle. Obtenons la régularisation de tous les sans-papiers et le droit de vote des immigrés. Construisons et préparons dès maintenant les changements et propositions permettant de sortir du colonialisme !

Tous ensemble, exigeons la suppression du Ministère de l'immigration et de l'identité nationale !
Tous ensemble, pour sortir du colonialisme !

Douanes : grève reconductible à partir du 23 mars ?

Le 23 mars prochain, la totalité des syndicats des douanes (CFDT, CFTC, CGT, FO, SOLIDAIRES, CGC, UNSA) appelleront les agents à la grève et à l'action. Ceci, sur une plateforme revendicative commune adoptée le 18 janvier dernier, particulièrement large, reprenant une grande partie des attaques qu'a subi le secteur public depuis de très nombreuses années. Dès à présent, l'intersyndicale envisage que « **des suites d'ampleur** » **soient données au mouvement. La reconduite de la grève est ainsi clairement posée** ; c'est une première.



Né des mobilisations spontanées des agents de l'aéroport de Roissy en novembre 2009, poursuivi par le boycott complet du Comité Technique Paritaire central de décembre, le mouvement unitaire décidé à compter du 23 mars dénonce et combat :

- ⇒ les suppressions massives d'emploi et la réduction des moyens,
 - ⇒ la course aux indicateurs et la pression par le management, détériorant fortement les conditions de travail,
 - ⇒ le gaspillage de l'argent public sur l'autel de la « modernisation » du service public, c'est à dire sa destruction,
 - ⇒ la mise en place des mobilités forcées du fait de la loi mobilité et de ses décrets d'application,
 - ⇒ la mise en œuvre de la prime de fonctions et de résultats, soit la rémunération au mérite,
 - ⇒ la privatisation des missions, instituant notamment le retour à la ferme générale comme pour la taxe poids lourds,
- L'intersyndicale exige en outre :
- ⇒ que la douane soit mise au service de l'intérêt général et non à celui des intérêts financiers et des multinationales
 - ⇒ que les agents OPCO/AG puissent partir en retraite à 60 ans à taux plein et que ceux en services actifs (surveillance) bénéficient d'une véritable bonification d'un cinquième et partent donc à 55 ans;
 - ⇒ que le logement social de la douane soit préservé, non privatisé et que l'Etat règle sa dette de 50 millions d'euros.

Pour aboutir, ce cahier revendicatif large nécessite des mobilisations fortes de tous les personnels douaniers, et un rapport de force massif incluant l'ensemble des fonctionnaires et au delà, les usagers et citoyen-ne-s car c'est le débat général sur la place des services publics dans notre société qui est ainsi posé. Jeudis noirs, grève reconductible... : **Allumons ensemble le feu pour imposer une société moderne, c'est à dire dotée des services publics en phase avec les besoins fondamentaux de ses citoyens.**

Les cheminot-e-s construisent une grève reconductible

La grève du 3 février indique l'urgence de mesures nouvelles pour la SNCF. Il faut rompre avec la politique menée par les gouvernements et les dirigeants SNCF qui se sont succédés depuis des années ! C'est le message adressé par les grévistes, dans un contexte où beaucoup ont aussi rappelé les limites des grèves de 24 heures successives, qui plus est limitées à une profession...

L'avenir de la planète impose de transférer l'essentiel du transport de marchandises vers le chemin de fer. **SUD-Rail exige l'arrêt de la casse du fret ferroviaire !**

Les besoins quotidiens des populations doivent être mieux pris en compte : les trains régionaux et de banlieue ont un rôle important à jouer. **SUD-Rail propose le développement de ces relations, un meilleur entretien et la rénovation des infrastructures et de mettre des cheminots en nombre suffisant dans les trains et les gares.**

La SNCF doit être renforcée en tant qu'entreprise de service public ferroviaire. Pour assurer la sécurité des circulations, et arrêter le siphonage des comptes de la SNCF, **SUD-Rail affirme qu'il y a urgence à cesser l'éclatement : réintégration de RFF au sein de la SNCF, arrêt des découpages en cours (Fret, Infra/Circulation, Gares et connexions, etc.)**

Les cheminots veulent des réponses positives sur plusieurs grands dossiers sociaux. **SUD-Rail suggère qu'il y ait moins de réunions inutiles entre syndicats et direction, et de véritables négociations sur les sujets mis en avant depuis des mois : les conditions de travail, les salaires, les effectifs, l'arrêt des filialisations et de l'éclatement en Activités de plus en plus autonomes, ...**

Les cheminots, avec l'ensemble des salariés, s'opposent aux attaques contre la retraite, que gouvernement et patronat entendent mener dans les mois qui viennent. **SUD-Rail est pour une retraite décente pour tous les salariés, avec une pension au minimum au SMIC, payée par une meilleure répartition des richesses.** Pas de report de l'âge de départ à la retraite, taux plein avec 37,5 annuités, annulation des décotes Tout cela est finançable sans problème !

La fédération des syndicats SUD-Rail avait annoncé que cette grève du 3 février était un ultimatum adressé à la direction SNCF et au gouvernement. En ne répondant pas aux revendications, ceux-ci ont décidé de jouer l'épreuve de forces. Au lendemain de cette grève, la fédération **SUD-Rail propose un appel unitaire à un mouvement de grève reconductible, placé sous la responsabilité des assemblées générales de grévistes et coordonné nationalement par les fédérations syndicales.** SUD-Rail, en lien avec l'Union syndicale Solidaires, se situe d'ores et déjà dans cette perspective, y compris au plan interprofessionnel car l'avenir des retraites, l'emploi, le service public, ... et un meilleur partage des richesses produites, c'est à ce niveau que ça se joue !

France Télévisions : ni son, ni image, côté direction !

La direction bloque le fonctionnement des Institutions Représentatives du Personnel, et tente de faire passer en force ses réorganisations. Les élus CFDT, SNJ, CGC, SUD ont quitté la séance du Comité central d'entreprise du 28 janvier 2010, après cette déclaration :

- **Face au refus de la direction d'informer pleinement, concrètement et en détail** les différentes instances représentatives du personnel, notamment les comités d'établissements et les CHS-CT, des transformations conséquentes à la nouvelle organisation de France Télévisions, proclamée le 4 janvier dernier,
 - **face à l'entêtement de cette même direction de faire passer sa réforme contre les salariés**, en grève ce jeudi 28 janvier comme le 21 janvier dernier, et quoi qu'il en coûte au Service Public,
 - **face au mépris exprimé par le PDG** sur les résultats du référendum, véritable alerte que lui ont adressée les salariés,
- ⇒ **les élus, CFDT, SNJ, CGC, SUD et leurs organisations syndicales, solidaires des trois comités d'établissements déjà suspendus, quittent cette séance du CCE.** Une séance déconnectée des préoccupations essentielles des salariés de France Télévisions. Des procédures vont être menées à tous les niveaux pour obliger cette direction à respecter ses obligations légales.

Le 4 février, dans un communiqué unitaire, CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, SNJ demandent à la direction de renoncer notamment à son système de salaires et classification des emplois, à la remise en cause des commissions paritaires, à son dispositif sur le temps de travail, notamment le forfait jour et à sa volonté de détruire le statut de journaliste.

Infirmier-e-s : non à l'abandon de la retraite à 55 ans !

La fédération SUD santé-sociaux se félicite du refus massif des organisations syndicales de la fonction publique hospitalière de la liquidation de la catégorie active (droit à la retraite à 55 ans) contre des revalorisations salariales totalement insuffisantes. Alors que les conditions de travail se dégradent partout, notamment pour les soignant-e-s, du fait des restructurations et de l'intensification du travail en lien avec la tarification à l'activité, l'abrogation de la catégorie active pour les infirmières est une véritable provocation. **Le droit à la retraite à 55 ans doit être réaffirmé alors que plus de 20% de ces personnels ne peuvent terminer leur carrière, usés par des conditions de travail de plus en plus contraignantes.**

Dans le prolongement de ce refus, **la fédération SUD santé-sociaux exige le retrait de ces dispositions.** Il serait incompréhensible que le ministère de la santé impose unilatéralement un recul social au nom d'une reconnaissance professionnelle. Les exigences d'un véritable reclassement des professions infirmières et paramédicales sont portées par ces professionnels depuis 25 ans. Des carrières attractives doivent l'être dès l'embauche par des revalorisations salariales significatives et pas seulement en fin de carrière comme le propose le ministère.

SUD santé sociaux recherchera avec l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique hospitalière les moyens d'actions appropriés pour imposer au ministère la réouverture de négociations sur d'autres bases.

Sans-papiers : non à l'injustice fiscale, non à l'hypocrisie !

La manifestation du 4 février a rassemblé plus de 2.000 travailleurs sans-papiers. Une délégation composée de 9 sans-papiers et de 5 militants syndicaux ou associatifs a été reçue au ministère des Finances par la chef du service de la fiscalité mandatée par les ministres Woerth et Lagarde. Avec cette audience accordée par Bercy, donc au cœur de l'appareil d'Etat, les injustices provoquées par la non régularisation ont été portées à un niveau décisif pour les faire cesser.

La délégation a d'abord dénoncé les injustices fiscales dont sont victimes les sans-papiers et l'hypocrisie des ministères à leur égard. Ensuite, les témoignages des représentants des collectifs ont illustré cette situation inhumaine. **Nous avons dénoncé le fait que nombre d'administrations passent des marchés avec des entreprises de nettoyage pourtant réputées pour exploiter des sans-papiers.** Nous avons également insisté sur l'incohérence du gouvernement de ne pas vouloir régulariser tous les travailleurs sans-papiers alors que cette situation encourage les employeurs qui développent le travail dissimulé. En ne voulant pas régulariser, le gouvernement aggrave sciemment la fraude fiscale. Enfin, nous avons exposé les raisons de nos actions menées dans le cadre de la campagne « *Non à l'injustice fiscale, non au racket des cotisations sociales* » et annoncé qu'elles continueraient jusqu'à la régularisation de tous les sans-papiers. En effet, puisque le gouvernement parle de régularisation par le travail, nous le pousserons à régulariser de manière globale car toutes et tous sont des travailleurs.

Après une heure de discussions, la représentante des ministres nous a déclaré avoir bien compris les raisons de nos revendications et elle les transmettra très rapidement aux deux membres du gouvernement en poste à Bercy. Nous serons très attentifs à leur réaction et nous maintenons une forte pression sur ce sujet afin qu'il soit résolu dans les meilleurs délais.